



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TRANSFORMATION JEUNESSE, ENGAGEMENT, SPORT

Audio des préfigureurs des DRAJES #14

Ordre du jour

1. Contexte de la poursuite des travaux

- a. La place centrale de la continuité éducative
- b. La réaffirmation de la pertinence du rattachement des missions JES à l'éducation nationale
- c. Un questionnaire sur les autres volets de l'OTE

2. Travaux conduits depuis le 15 mars 2020

- a. Les transferts budgétaires
- b. Le transfert de la GRH au MENJ
- c. Les aspects immobiliers
- d. Le projet de décret sur le SNU
- e. La clarification de l'organisation dans le domaine du sport

3. Prochaines échéances et recalage des principaux jalons du projet en vue d'un transfert au 1^{er} janvier 2021

- a. La définition d'une organisation cible des fonctions support
- b. L'agenda social du protocole RH
- c. La stabilisation du cadre juridique
- d. Le repositionnement des jalons du projet

Un nouveau contexte pour le transfert des missions JES

Une consistance indéniable à la notion de continuité éducative

Les bouleversements induits par les mesures de distanciation pendant et après le confinement :

- atténuent la séparation entre les différents temps de la journée de l'enfant, scolaire, péri- et extra-scolaire
- montrent les bénéfices d'une approche plus intégrée entre ces différents temps

De nouveaux dispositifs sont en train d'être mis en place pour répondre à ces besoins dans le cadre des vacances apprenantes ou des activités 2S2C et viennent illustrer de manière concrète la notion de continuité éducative

Une pertinence réaffirmée du rattachement des missions JES à l'EN

Cette imbrication plus forte des politiques publiques d'éducation, de jeunesse d'engagement et de sport renforce la pertinence du rapprochement entre les services académiques et les équipes en charge de ces missions

Les couacs, contrariétés et autres irritants occasionnés lors de la mise en place du service minimum d'accueil pour les enfants de soignants (SMA) démontrent également l'importance d'approfondir la connaissance réciproque de nos missions et organisations pour mieux travailler ensemble

Un questionnement sur l'opportunité de certains volets de l'OTE et sur le calendrier de la réforme

Dans le champ des affaires sociales, la gestion de la crise et de ces conséquences pourrait amener certains acteurs à reconsidérer le calendrier et le format des nouvelles directions qui devaient voir le jour pour mettre en œuvre le service public de l'insertion

D'une manière générale, la crise a perturbé la préparation de la réforme de l'OTE et la soutenabilité de la nouvelle échéance doit être confirmée

A cet égard, sécuriser l'échéance du 1^{er} janvier 2021 implique de poursuivre activement les travaux dès à présent

Les principales avancées depuis la mi-mars sur les fonctions support

Les transferts budgétaires

La préparation des transferts budgétaires inscrits au PLF 2021 est en voie de finalisation

Sont concernés les crédits de masse salariale et de fonctionnement des services déconcentrés et des services centraux en provenance des programmes 124 (MAS) et 354 (MI) vers le P214 (MENJ-MESRI)

Les ultimes arbitrages doivent être rendus aux alentours du 10 juillet

Des travaux complémentaires permettront de définir une maquette budgétaire pour chacun des programmes de la mission SJVA

Le transfert de la GRH des agents JS au SG MENJ-MESRI

Au 1^{er} janvier 2021, reprise en gestion et en paie des agents JS

Chantier SIRH important avec l'implantation anticipée de RenoIRH au MENJ

Définition d'une organisation RH cible tant au niveau déconcentré qu'au niveau central :

- gestion centralisée des personnels de corps JS
- gestion des corps EN et interministériels dans l'organisation et les SIRH de droit commun au MENJ

Les aspects immobiliers

Un recensement des projets immobiliers a été effectué

Ce sujet a été abordé lors du dialogue de gestion entre les régions académiques SAAM C

Le bureau SAAM C3 est désormais l'interlocuteur pour :

- actualiser au fil de l'eau des informations concernant la localisation des services et le nombre d'agents implantés est nécessaire
- signaler toute difficulté ou projet significatif

Les principales avancées depuis la mi-mars sur les missions

Le projet de décret relatif au SNU

Le schéma institutionnel qui avait été conçu dans l'optique d'une réalisation du séjour de cohésion après que les équipes JS auront rejoint les services a été maintenu

Il confie aux recteurs de région académique (RRA) la compétence d'organiser le séjour de cohésion et de recruter pour ce faire des personnes en CEE

Il prévoit une autorité fonctionnelle des RRA sur les services JS en région et en département

Il précise la chaîne de délégations, du ministre en charge de la jeunesse jusqu'au DASEN.

Ces délégations s'inscrivent dans l'organisation institutionnelle actuelle. Les délégations dans l'organisation future seront régies par le décret JES.

Les consultations sont en cours (CTMEN, CTM JS, CT DDI)

Une organisation clarifiée dans le domaine du sport

A la suite de la circulaire du 2 avril 2020, les préfets de région et les directeurs de CREPS doivent élaborer un schéma d'organisation partenarial du sport de haut-niveau pour préciser la répartition des missions entre les DRAJES et les CREPS / OPE pour la mi-juin

Le cadre réglementaire de la nouvelle gouvernance du sport devrait en outre être prochainement stabilisé, les projets de décrets relatifs aux conférences régionales du sport et conférences des financeurs du sport et au délégué territorial de l'ANS ayant été validés

Les prochaines échéances

La définition d'une organisation cible des fonctions support

Une étude de l'organisation cible dans deux « régions académiques écoles » Bourgogne-Franche-Comté et l'Île-de-France en matière de RH, budget, chaîne de la dépense et support informatique.

S'agissant du support informatique, le SG MENJ-MESRI a missionné le cabinet Wavestone pour cartographier l'environnement des services JS et déterminer les modalités de la prise en charge post-transfert.

L'objectif est de diffuser des lignes directrices sur l'organisation des fonctions support au 15 juillet pour permettre aux services déconcentrés de finaliser leurs organigrammes à la sortie de l'été

L'agenda social du protocole RH

Une intensification du dialogue social avec la mise en œuvre rapide des groupes de travail prévu par le protocole RH :

- 15/06 : lignes directrices de gestion carrière
- 23/06 : accompagnement des agents et carrière
- 29/06 : action sociale
- 3/07 : qualité de vie au travail et prévention des risques psycho-sociaux

La stabilisation du cadre juridique

La rédaction d'un protocole sur les relations recteurs/préfet avec deux volets

- une cartographie des missions JES précisant les compétences respectives des préfets et des recteurs
- un *vademecum* opérationnel prévoyant des déclinaisons territoriales pour cadrer les relations entre les deux autorités

La validation interministérielle du projet de décret JES fixera définitivement le périmètre des missions transférées en matière de formation-certification

15 juin 2020

Démarrage agenda social

31 juil. 2020

Validation des transferts budgétaires

1^{er} sept. 2020

Micro-organigrammes des services déconcentrés

1^{er} oct. 2020

Positionnement des agents

15 juil. 2020

Lignes directrices sur l'organisation des fonctions support

1^{er} sept. 2020

Préfiguration SHN
Formation SIRH

1^{er} nov. 2020

Transfert SIRH pour la paie de janvier 2021

1^{er} janv. 2021

Transfert dans les services académiques et reprise en gestion SG MENJ-MESRI